

Le GCSMS APAJH 22-29-35, qui rassemble aujourd’hui l’APAJH des Côtes d’Armor, l’APAJH du Finistère et l’APAJH d’Ille et Vilaine, a été créé en 2015 et gestionnaire aujourd’hui de 14 établissements et services, employant 300 professionnels qui accompagnent au quotidien 600 personnes en situation de handicap.

Nous recherchons, pour le pôle Inclusion Professionnelle 29 et plus particulièrement pour l’ESAT Claude Martinière situé à Scaër (29) :

Un.e Chargé.e de mission gestion de production en ESAT (H/F)

Convention collective du 15 mars 1966

CDD à temps complet d'une durée minimale de 5 mois

Poste à pouvoir pour le 2 janvier 2026

CONTEXTE

Pour répondre aux nouveaux besoins de L’ESAT Claude Martinière, nous recherchons un(e) chef de projet afin de nous aider à structurer et organiser la gestion de production en tenant compte des impératifs de qualité, de délais, et de coûts, s’inscrivant dans un contexte d’inclusion professionnelle en ESMS.

MISSIONS

- Mettre en place les outils de pilotage de la production
- Créer des outils afin de gérer les achats, suivre les stocks et assurer la rotation des produits.
- Participer à la mise en place des procédures qualité (HACCP, traçabilité).
- Contribuer à l’organisation de la future boutique.
- Evaluer les capacités de charge de production des ateliers
- Etablir les devis, les bons de livraison et les factures, au besoin
- Accompagner les moniteurs d’atelier dans la réalisation et la mise à jour des livrets d’intervention
- Assurer la mise à jour réglementaire et législative relative aux différents ateliers

PROFIL

Compétences professionnelles

- Organisation, rigueur, capacité à gérer un projet global
- Prise d’initiative, sens de l’adaptation
- Bon relationnel et goût du travail en équipe
- Connaissance ou intérêt pour le secteur alimentaire / artisanal
- Maîtrise des outils numériques (tableurs, logiciels simples, réseaux sociaux).

Formation / Expérience

- Niveau requis bac+2 ou bac+3
- Une première expérience en agroalimentaire, commerce alimentaire ou restauration est un plus
- Les profils autodidactes motivés sont aussi acceptés

CONDITIONS

CDD de 5 mois à temps plein

Rémunération selon le niveau de formation et la grille de rémunération de la CCN 66

Merci de transmettre votre CV et lettre de motivation **avant le 31/12/2025**

À l’attention de Monsieur le directeur du pôle de Prestations Médico-Sociales, inclusion professionnelle

Sur emploi@apajh22-29-35.org

Date de diffusion : **16/12/2025**
Affichage jusqu’au : **31/12/2025**

Date de diffusion : 16/12/2025
Affichage jusqu'au : 31/12/2025